



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B4.1

**N° de la demande :** 2010-0260  
**Catégorie :** Conversion d'une homologation conditionnelle en homologation complète sans consultation  
**Produit :** Herbicide Broadband  
**Numéro d'homologation :** 29138  
**Matières actives (m.a.) :** Herbicides pinoxadène [PRN] et florasulame [FRA]  
**Numéro de document de l'ARLA :** 1880862

### But de la demande

La présente demande de catégorie B4.1 vise à convertir l'homologation conditionnelle de l'herbicide Broadband (Broadband Herbicide) en homologation complète.

### Évaluation des propriétés chimiques

L'herbicide Broadband est un concentré émulsifiable contenant du pinoxadène à une concentration nominale de 92,7 g/L et du florasulame à une concentration nominale de 7,73 g/L. Cette préparation commerciale a une masse volumique de 1,03 g/ml et un pH de 4 à 6. À l'exception de l'étude sur la stabilité à l'entreposage, les exigences en matière de données sur la chimie de l'herbicide Broadband sont remplies.

### Évaluation de la valeur et des effets sur la santé humaine et sur l'environnement

L'évaluation de la valeur et des effets sur la santé humaine et sur l'environnement n'est pas requise pour la présente demande.

### Conclusion

Au terme de son évaluation de la présente demande, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) conclut qu'elle dispose de renseignements suffisants pour appuyer la conversion de l'homologation conditionnelle de l'herbicide Broadband en homologation complète.

### Références

- 1847543 2009, 3.5.10 - A15351A - Content of AI and corrosion characteristics after storage for 1 year in fluorinated HDPE at 20°C, DACO: 3.5.10, 3.5.14 CBI
- 1847544 2009, 3.5.10 - A15351A - Content of AI and corrosion characteristics after storage for 1 year in non-fluorinated HDPE at 20°C, DACO: 3.5.10, 3.5.14 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.